

## Bulletin d'inscription au stage Bio et Environnement Vaucluse 2020

à retourner accompagné de votre acompte à : Michel Péan 57 rue du faubourg Saint-Antoine 84120 PERTUIS  
avant le 1<sup>er</sup> mars 2020 (mais le plus tôt sera le mieux !)

*Le plus simple pour éviter les erreurs est de compléter ce document électroniquement avant de l'imprimer, plutôt que de le compléter de manière manuscrite.*

Nom : Prénom :  
Téléphone : Niveau technique : Niveau Bio :  
Club (Nom et numéro) :  
Numéro de licence : Date de Naissance :  
Adresse postale :

Courriel :

Avez-vous de par votre formation des connaissances en biologie : oui – non

Etes-vous allergique à l'aspirine : oui – non

Avez-vous des contraintes alimentaires (si oui lesquelles) :

- Je participerai au stage **Niveau 1** (PB1) les week-ends des 25-26 avril et 16-17 mai 2020. Le coût total du stage est de 200 euros (plus 12€ pour la carte de niveau).  
**Je verse un acompte de 100,00 € par chèque à l'ordre du « Codep 84 FFESSM ».**
- J'ai déjà le PB1 et je participerai au stage **Niveau 2** (PB2) les week-ends des 25-26 avril et 16-17 mai 2020, plus une demi-journée à définir en commun. Le coût total stage est de 200 euros (plus 12€ pour la carte de niveau).  
**Je verse un acompte de 100,00 € par chèque à l'ordre du « Codep 84 FFESSM ».**
- Je désire en tant que PB2, préparer le niveau de Formateur 1<sup>er</sup> Degré (FB1). Je serai contacté à ce sujet.
- J'ai déjà le PB1 ou le PB2 et je participerai à ce stage pour me recycler. Le coût total du stage est de 200 euros.  
**Je verse un acompte de 100,00 € par chèque à l'ordre du « Codep 84 FFESSM ».**
- Je n'appartiens pas à un club du Vaucluse. Le coût du stage sera de 230 €. Les 30 € supplémentaires seront inclus dans le paiement final à l'issue du stage.

**Les acomptes ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure**

**Si vous avez des questions concernant ces stages : [michel.pean@free.fr](mailto:michel.pean@free.fr)**